

Colle à parquet PU 2-C objet

UZIN MK 91

Colle universelle dure, résistante au cisaillement pour parquet massif et multiplis

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ parquet mosaïque (parquet massif 8 mm)
- ▶ lamelles sur chant dès 16 mm

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- ▶ une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- ▶ du nouveau panneau aggloméré P4 - P7 ou OSB 2 - OSB 4, bien vissé.
- ▶ un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- ▶ une nouvelle chape d'asphalte coulée
- ▶ un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- ▶ un ragréage adapté pour parquet
- ▶ une sous-couche UZIN de pose et d'isolation adaptée au parquet
- ▶ un sol chauffé par circuit d'eau régulé



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN MK 91 est une colle PU 2-C objet pour parquet massif, avec un long temps de prise et de pose. Le sillon de colle dur limite les déformations du bois et assure ainsi un aspect esthétique de qualité. UZIN MK 91 s'harmonise avec tout vernis, huile / cire à parquet. En ajoutant un pigment de couleur foncée (article 47172), le coloris de la colle peut être assorti à une essence de bois foncée. Pour un usage en intérieur.

- ▶ très bonne tenue du sillon
- ▶ long temps ouvert
- ▶ colle dure selon ISO 17 178
- ▶ sans agent plastifiant



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	comp. A seau plastique comp. B flacon plastique
Conditionnement	A + B 11 kg
Tenue en stock	min. 12 mois
Rapport de mélange	A : B = 9 : 1 parts en poids
Couleur	beige
Consommation	800 - 1200 g/m ²
Mise en œuvre	env. 45 minutes*
Vie en pot	ca. 45 Minuten*
Temps d'application	env. 90 minutes*
Temp. min. de mise en oeuvre	15 °C au sol
Sollicitable	après env. 6 heures*
Ponçage	après env. 24 heures*

*A 20 °C et 65 % d'humidité relative.



DOMAINE D'APPLICATION ÉLARGI :

- ▶ parquet traditionnel
- ▶ parquet multiplis
- ▶ lame massive

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières.

Poncer, nettoyer un carrelage en pierre puis pré-enduire avec UZIN PE 460. Si nécessaire, en fonction du support, du type de parquet et de la sollicitation, utiliser un primaire et/ou une masse ragréage adaptée du guide produits UZIN.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante. Mélanger la résine et le durcisseur comme indiqué sur le seau. Veiller à un bon mélange, en particulier au fond et sur les côtés du seau, une colle mal mélangée ne durcira pas.
2. Étaler la colle régulièrement sur le support avec une spatule dentée adéquate (voir "tableau de consommation"). N'étaler que la colle qui peut être revêtue durant le temps de pose. Afficher les éléments de parquet dans le lit de colle et bien presser. Veiller au mouillage intégral du dos du parquet.
3. Éliminer les traces de colle encore fraîches avec les Lingettes de nettoyage UZIN Clea-Box. Les résidus de colle durcis ne pourront être éliminés que mécaniquement.

CONSOMMATION :

Parquet type	Denture	Consommation*
parquet mosaïque	B3	800 - 1000 g/m ²
lamelles sur chant dès 16 mm	B11	1000 - 1200 g/m ²
parquet traditionnel	B11	1000 - 1200 g/m ²
parquet multiplis	B11	1000 - 1200 g/m ²

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative, seau de colle acclimaté

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- ▶ Durée de stockage min. 12 mois en emballage d'origine, au sec et à température modérée. Résiste au gel jusqu'à - 20 °C.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre de 18 °C - 25 °C, température du sol supérieure à 15 °C, humidité relative de l'air inférieure à 65 %. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent la durée de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse la réduisent.
- ▶ Lors de la pose d'éléments de grand format, veiller à une parfaite planéité du support, le cas échéant, respecter les directives du fabricant.
- ▶ Pour un ragréage, l'épaisseur minimale est de 2 mm.
- ▶ Dans le cas d'un support ragréé, s'assurer que la masse de ragréage est bien sèche.
- ▶ La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Pour une ventilation / aération suffisante, retirer la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- ▶ Pour une chape d'asphalte coulée, veiller à un bon sablage et à un joint périphérique régulier et suffisamment lisse. Pour une ancienne chape en asphalte coulé, consulter le service technique.
- ▶ Dans le cas d'un système de chauffage au sol, pour colmater un joint de dilatation en combinaison avec UZIN RR 203, consulter le service technique d'UZIN.
- ▶ Un durcisseur épaissi n'est plus utilisable !
- ▶ Ne pas mélanger de quantités partielles afin d'éviter toute erreur de mélange.
- ▶ Par l'ajout d'UZIN Color MK, la couleur de la colle UZIN MK 91 s'harmonise aux essences de bois foncées. Tenir compte des indications figurant sur les récipients et les fiches techniques des produits.
- ▶ Respecter le taux d'humidité du bois admis.
- ▶ En fonction du type de parquet, de l'essence de bois et de la taille de la pièce, respecter un espace suffisant et régulier au niveau des éléments structuraux verticaux.
- ▶ Lorsque les taux d'humidité du bois et de l'air répondent aux normes et que l'acclimatation du parquet est adéquate, le ponçage et le traitement de surface peuvent intervenir après 24 heures, par ex. avec les produits Pallmann adaptés (www.pallmann.net).
- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de revêtements de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, VOB, ÖNORM, SIA, etc.). Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière :
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet", Ö-Norme B 5236
 - TKB/FCIO „Collage de parquet"
 - Notice de l'Association centrale de l'industrie allemande du bâtiment (ZDB) „Revêtements de sol souples, revêtements de sol textiles et parquets sur sols chauffants".
 - TKB/FCIO „Évaluation et préparation du support pour les travaux de revêtement de sol et parquet"
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support"

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ Sans solvant
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission

COMPOSITION :

Polyuréthane de polyols et polyisocyanate.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Ininflammable. Composant A: Aucune indication particulière de danger. Composant B: Contient du diphenylméthane-4,4'-diisocyanate (MDI). Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux, les organes respiratoires et la peau. Les vapeurs de MDI pouvant être inspirées sont suspectées d'avoir un effet cancérogène. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Sensibilisation possible par inhalation et contact avec la peau. Bien aérer pendant la mise en oeuvre, utiliser une crème de protection de la peau, des gants et des lunettes de protection. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un médecin. Observer les descriptions de danger / consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés. Élimination spéciale des restes de produit non durcis et des emballages contenant des restes de produit non durcis. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. Rassembler les restes de produit, mélanger les deux composants, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.